

Guide de la rentrée

2023 - 2024



SUIVEZ-NOUS
www.claye-souilly.fr

VILLE DE Claye
Souilly



Jean-Luc SERVIERES

Maire de Claye-Souilly,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Roissy-Pays-de-France.



Julien BOUSSANGE

Premier adjoint au Maire, en charge de
l'administration, de l'enfance, de la vie
scolaire et de la vie associative.



Christine POULAIN

Conseillère municipale déléguée aux
affaires scolaires.

Chers parents,

Depuis 2020, au regard de l'évolution démographique de notre ville, adapter la politique enfance / jeunesse ainsi que l'environnement scolaire, tant en termes d'installations que de services, est une de nos priorités.

Trois ans plus tard, malgré l'épidémie de COVID-19 qui a fortement paralysé le pays, l'inflation record que nous subissons et le contexte économique défavorable pour les communes, les résultats sont perceptibles.

Les infrastructures sont progressivement sorties de terre et en cours de restauration. Par ces investissements, c'est un effort sans précédent que la Municipalité porte pour répondre aux enjeux démographiques, à la rénovation thermique, mais aussi au développement de nouvelles structures d'accueil.

ÉDITO

Des moyens sont mis en place pour proposer des services de qualité, avec la mise en place progressive d'équipes renforcées, en périscolaire, pour répondre aux demandes, mais aussi le Club Ados déjà fortement fréquenté, le nouveau Service Information Jeunesse, qui s'installe au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville et le dédoublement de notre Accueil de Loisirs pour ne laisser aucun enfant au bord du chemin.

Les démarches ont été largement facilitées, avec un espace citoyen en ligne qui évolue pour être toujours plus fonctionnel, des horaires périscolaires adaptés au rythme de l'enfant, mais aussi aux contraintes des parents, et un service administratif en mairie qui est à votre écoute.

Ainsi, en 2023, nous poursuivons les efforts, autour de ces trois axes, avec notamment la fin de la construction de l'école du Bois des Granges, la réhabilitation complète de l'école Maryse-Bastie, la rénovation intérieure

de l'école Eugène-Varlin et le passage en self du restaurant scolaire, ainsi que bien d'autres travaux d'amélioration de nos bâtiments.

Ces derniers se poursuivront dans les années à venir, au rythme permis par des finances locales contraintes. L'organisation autour de l'accueil périscolaire sera également achevée à la rentrée, ce qui permettra à la ville d'avoir un service et des procédures équivalentes aux autres communes.

Vous trouverez, dans ce désormais traditionnel guide de rentrée, à la fois les démarches et tous les services que propose la Municipalité dans ces domaines, ainsi que les actions que nous portons au quotidien pour accompagner nos jeunes clayois, depuis la naissance jusqu'au premier emploi.

Bonne lecture à toutes et à tous.

SOMMAIRE

01

ESPACE CITOYEN

02

SCOLAIRE
ET ÉDUCATION

03

ACCUEIL LOISIRS

04

CLUB ADOS

05

STRUCTURE
INFORMATION
JEUNESSE

06

PETITE ENFANCE

07

FOCUS

01

ESPACE CITOYEN

PORTAIL FAMILLE

À partir du 01 juin 2023, vous pourrez inscrire votre enfant aux différentes activités pour l'année scolaire 2023-2024 : restauration, accueil périscolaire, étude, accueil de loisirs. Le dossier administratif évolue et se simplifie cette année : désormais il ne sera nécessaire d'effectuer qu'un seul dossier pour chacune des activités !

✓ À QUOI SERT L'ESPACE CITOYEN ?

L'Espace citoyen est un outil simple et gratuit qui permet aux familles d'effectuer leurs démarches via une connexion internet, 24h/24, 7j/7, notamment leurs réservations liées à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs. Le règlement des factures est également possible depuis l'interface sécurisée.

✓ L'ESPACE CITOYEN ME DISPENSE-T-IL TOTALEMENT DE ME DÉPLACER EN MAIRIE ?

L'Espace citoyen est enrichi régulièrement pour vous proposer un maximum de services sans avoir à vous déplacer en mairie. Néanmoins, si vous êtes nouveau sur la commune ou qu'il s'agit d'une première inscription, il est nécessaire de vous rapprocher du pôle éducation.

✓ JE N'ARRIVE PAS À ME SERVIR DE L'ESPACE CITOYEN, QUE FAIRE ?

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter ou pour toutes autres questions, nous vous remercions de prendre contact avec le pôle éducation de la mairie par mail : pole.education@claye-souilly.fr.

Le pôle éducation est à votre disposition pour vous accompagner durant toute la scolarité de votre (vos) enfant(s).

PORTAIL FAMILLE

PORTAIL
FAMILLE



MON ESPACE PERSO

Identifiant

Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe.

Connexion

JE N'AI PAS D'ESPACE

Créer votre espace personnel qui vous donnera accès au tableau de bord de vos demandes existantes, à votre espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre relation avec la mairie.

Créer mon espace

Avec mon espace,
je me facilite la ville !



EDITION DE DOCUMENTS

ACTIVITÉS

INFOS PRATIQUES

SITE DE LA MAIRIE

4
MAI
2023

ACTUALITÉS

18/04

Goûters 2023

Goûters année 2023 sont téléchargeables en cliquant ici

LIRE LA SITE

18/04

Menu restauration scolaire 02-05 au 07-07-2023

Menus du 02 mai au 07 juillet 2023 sont téléchargeables en cliquant ici

LIRE LA SITE

18/04

Inscription périscolaire

La Pôle Education vous informe Nous nous permettons de vous rappeler que les inscriptions aux...

LIRE LA SITE

VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS >

Pour y accéder deux solutions :

Le lien direct :

<https://www.espace-citoyens.net/claye-souilly/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

Ou en scannant ce QR code :



TUTORIEL PORTAIL FAMILLE

Pour savoir
comment
utiliser
le portail
famille,
c'est par ici !



ÉTAPE 1 :

Rendez-vous sur :

www.espace-citoyens.net/claye-souilly/espace-citoyens/Home/Logon

Pour plus de confort, n'hésitez pas à mettre en pause la vidéo si nécessaire.



L'onglet "tableau de bord" permet de visualiser les documents ainsi que les demandes vous concernant (factures, activités personnalisées).

L'onglet "Ma famille" permet de gérer les activités périscolaires de votre enfant.

L'onglet "Autres espaces" permet de vous rediriger vers différents sites web représentés par leurs icônes.

● SCOLAIRE ET ÉDUCATION

02

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

Centre Administratif
3, Allée André-Benoist
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 26 92 00
pole.education@claye-souilly.fr

Horaires d'accueil :
Lundi au mercredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
Jeudi : de 13h30 à 18h30 ;
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ;
Samedi : de 9h à 12h.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville de Claye-Souilly gère l'ensemble des établissements scolaires maternels et élémentaires ainsi que la restauration scolaire et l'accueil périscolaire. En mairie, la direction du pôle éducation est constituée de 3 agents administratifs qui vous accueillent aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de ville. Le Pôle éducation mobilise quotidiennement 64 agents communaux.

RYTHME SCOLAIRE

Les écoles maternelles ouvrent et ferment cinq minutes avant les écoles élémentaires afin de permettre aux familles de récupérer leur(s) enfant(s) de la manière la plus optimale possible.



Les inscriptions scolaires concernent les enfants qui entrent en petite section (3 ans) et en CP (6 ans) et les nouveaux arrivants sur la commune.

Il s'agit d'une étape obligatoire avant de se rendre à l'école.

Les dates précises des périodes d'inscriptions sont communiquées sur les panneaux lumineux, dans le magazine de Claye-Souilly et sur les affiches disposées à l'entrée des écoles. Un rappel est mis dans les cahiers de correspondance pour les inscriptions au CP ainsi que sur l'Espace citoyen. Inscriptions à l'école maternelle et élémentaire durant le premier semestre de l'année sur une période de 4 semaines.

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

PIÈCES À FOURNIR POUR TOUTES INSCRIPTIONS :



- ✓ Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois ou CNI de l'enfant.
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ✓ Pièces d'identité des deux parents.
- ✓ Photocopie des vaccins à jour.
- ✓ Numéro d'allocations familiales CAF / régimes spéciaux.

HORAIRES D'INSCRIPTIONS :

Lundis, Mardis et mercredis : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Judis : de 13h30 à 18h30.

Vendredis : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.





Samedis : de 9h à 12h.

● SCOLAIRE ET ÉDUCATION

LES ÉCOLES MATERNELLES







ÉCOLE MATERNELLE CENTRE

-  DIRECTION : M. SILVA
-  01 60 26 00 47
-  Rue du Général-Leclerc
-  6 classes







ÉCOLE MATERNELLE GRAND CHAMP

-  DIRECTION : Mme PERICA
-  01 60 26 36 60
-  Chemin du Tour du Parc
-  4 classes







ÉCOLE MATERNELLE MARYSE-BASTIÉ

-  DIRECTION : Mme CARRE
-  01 60 26 18 20
-  Rue de Grand Champ
-  3 classes



ÉCOLE MATERNELLE MAUPERTHUIS

-  DIRECTION : Mme FAUVEL
-  01 60 26 28 86
-  Rue Henry-de-Montherlant
-  5 classes



ÉCOLE MATERNELLE BOIS FLEURI





-  DIRECTION : Mme DESBOIS
-  01 60 26 30 04
-  Rue du Gros Bois
-  3 classes

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES







ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EUGÈNE-VARLIN

-  DIRECTION : M. GOURAUD
-  09 72 57 05 58
-  Rue de l'Église
-  10 classes dont 1 classe ULIS



ÉCOLE PRIMAIRE BOIS FLEURI

-  DIRECTION : Mme DESBOIS
-  01 60 26 30 04
-  Rue du Gros Bois
-  5 classes







ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARYSE-BASTIÉ

-  DIRECTION : Mme ZEBBOUDJ
-  01 60 26 18 20
-  Rue de Grand Champ
-  11 classes



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAUPERTHUIS

-  DIRECTION : Mme SERVAIS
-  01 60 26 28 86
-  Rue Henry-de-Montherlant
-  9 classes

● SCOLAIRE ET ÉDUCATION

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT À L'ÉCOLE ?

 Les directions des écoles ne procéderont pas à l'admission de l'enfant.

01

Je me rends au Pôle éducation en période d'inscriptions scolaires afin d'établir le dossier de préinscription de mon enfant.

02

Je suis contacté par le Pôle éducation suite à une commission scolaire qui attribue les affectations.

03

Je retire de la direction de la commune la Fiche d'inscription scolaire que je complète avec les coordonnées téléphoniques ou mail de mon enfant.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Un service de ramassage scolaire réservé aux élèves fréquentant les écoles Eugène-Varlin, Maryse-Bastie, Grand Champ, Centre et Mauperthuis dont les élèves sont domiciliés sur le secteur de Souilly et des Pommiers est assuré.

Le coût financier de ce service est pris en charge par la commune.

Retrouvez en détail les horaires du ramassage scolaire en page 15.

Les inscriptions pour le bus scolaire auront lieu entre le 19 juin 2023 et le 01 juillet 2023.

ATTENTION : le nombre de places étant limité, pensez à venir vous inscrire rapidement auprès du Pôle éducation.



fant à l'école sans la fiche d'inscription délivrée par le Pôle éducation.

3

Après du
ation une
nscription
ui précise
ordonnées
oniques
de l'école
on de
nt.

04

Je prends rendez-vous
avec la direction de
l'école pour valider
l'admission de mon
enfant dans sa
nouvelle école.

05

Je me présente à ce
rendez-vous avec la
fiche d'inscription si
mon enfant vient d'un
autre établissement
scolaire. Je devrai
fournir un certificat de
radiation.



TRANSPORT SCOLAIRE

Afin de permettre aux enfants de rejoindre les différentes écoles de la ville et/ou la proximité de leur domicile, la municipalité propose un service de transport scolaire.

HORAIRES

Lundi : 8h30 - 12h | 13h30 - 17h30
Mardi : 8h30 - 12h | 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h | 13h30 - 17h30
Jedi : 13h30 - 18h30
Vendredi : 8h30 - 12h | 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Un justificatif de domicile récent
- Une photo d'identité de l'enfant
- Une assurance scolaire.

Les inscriptions pour le bus scolaire auront lieu entre le lundi 19 juin 2023 et le samedi 1^{er} juillet 2023.
*dans la limite des places disponibles.

Plus d'informations au Pôle Éducation - 01 60 26 92 01 / 02 / 06



SUIVEZ-NOUS
www.claye-souilly.fr

VILLE
DE
Souilly

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

LIGNES ET HORAIRES DU TRANSPORT SCOLAIRE

MATIN ET SOIR

ARRÊTS

CIRCUIT 0010

CIRCUIT 008



Je vais à l'école.

La Rosée		7h50
Souilly	8h10	7h55
Luxembourg	8h00	
Europe	8h05	
Pommiers		8h05



Je rentre à la maison.

La Rosée		17h10
Souilly	17h10	17h15
Luxembourg	16h55	17h20
Europe	17h00	17h25
Pommiers		17h30

MIDI



Je mange à la maison.
(Horaires d'arrivée au domicile après la classe)

La Rosée	12h10
Souilly	12h15
Luxembourg	12h20
Europe	12h25
Pommiers	12h30



Je retourne à l'école.

La Rosée	12h50
Souilly	12h55
Luxembourg	13h00
Europe	13h05
Pommiers	13h10

● SCOLAIRE ET ÉDUCATION

LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

Le temps périscolaire est constitué des heures qui précèdent et suivent la classe durant les en place les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Il s'agit de :

- la période d'accueil du matin avant la classe, du temps méridien
- la période d'accueil du soir immédiatement après la classe (le goûter, l'étude dirigée et l'



ÉCOLE MATERNELLE

AVANT L'ÉCOLE JE PEUX

**ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE**

Entre 7h30 et 8h15

ÉCOLE

CANTINE

De 11h25 à 13h15

APRÈS L'ÉCOLE JE VAIS

À LA MAISON



GOÛTER + PÉRISCOLAIRE

De 16h30 à 18h

Sortie possible en continu dès 17h15

À LA
MAISON



**ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE**

De 18H à 19h

Sortie possible en
continu dès 18H

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

quelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés. Le temps périscolaire est mis

accueil du soir).



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

AVANT L'ÉCOLE JE PEUX

**ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE**

Entre 7h30 et 8h20

ÉCOLE

CANTINE

De 11h30 à 13h20

APRÈS L'ÉCOLE JE VAIS

**GOÛTER +
PÉRISCOLAIRE**

De 16h30 à 18h

Sortie possible en
continu dès 17h15

À LA MAISON



**GOÛTER +
ÉTUDE DIRIGÉE**

De 16h30 à 18h

À LA MAISON



**ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE**
De 18H à 19h

Sortie possible en
continu dès 18H

À LA MAISON



● SCOLAIRE ET ÉDUCATION

2023 - 2024 | LES TARIFS DES SERVICES PUBLICS LOCAUX EN

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - Tarifs en fonction du Quotient Familial

QUOTIENT FAMILIAL		7H30 À 8H15 MATERNELLE	7H30 À 8H20 ÉLÉMENTAIRE	11H30 À 13H30	
		ACCUEIL DU MATIN		RESTAURATION MATERNELLE	RESTAURATION ÉLÉMENTAIRE
DE 0 À 290	Q1	0,60 €		4,20 €	4,95 €
DE 290,01 À 580	Q2	0,70 €			
DE 580,01 À 870	Q3	0,80 €			
DE 870,01 À 1160	Q4	0,90 €			
DE 1160,01 À 1450	Q5	1,00 €			
DE 1450,01 À 1740	Q6	1,10 €			
DE 1740,01 À 2030	Q7	1,20 €			
DE 2030,01 À 2320	Q8	1,30 €			
DE 2320,01 À 2610	Q9	1,40 €			
DE 2610,01 À 2900	Q10	1,50 €			
DE 2900,01 À 3190	Q11	1,60 €			
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	1,70 €			
HORS DÉLAIS		2,50 €		7,50 €	7,50 €
EXTÉRIEUR		2,50 €		7,50 €	7,50 €

CANTINE PAI SCOLAIRE - Tarifs uniques

Commune
Hors Commune

Participations aux charges commu	
	2,00 €
	5,50 €

SCOLAIRE ET ÉDUCATION ●

ÉCOLE MATERNELLE ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

16H30 À 18H Sortie possible dès 17h15 sauf pour les enfants inscrits à l'étude de 17h à 18h.		18H À 19H Sorties libres.
ACCUEIL DU SOIR	ÉTUDE DIRIGÉE	ACCUEIL DU SOIR
1,25 €	2,70 €	0,60 €
1,35 €	2,85 €	0,70 €
1,45 €	3,00 €	0,80 €
1,55 €	3,15 €	0,90 €
1,65 €	3,30 €	1,00 €
1,75 €	3,45 €	1,10 €
1,85 €	3,55 €	1,20 €
1,95 €	3,65 €	1,30 €
2,05 €	3,75 €	1,40 €
2,15 €	3,85 €	1,50 €
2,25 €	3,95 €	1,60 €
2,35 €	4,05 €	1,70 €
3,00 €	4,75 €	2,50 €
3,00 €	4,75 €	2,50 €

Repas pour les PAI

Repas hors délais pour les Maternelle ou élémentaires pour les PAI

5,50 €

7,50 €

● ACCUEIL LOISIRS

03

ACCUEIL LOISIRS

Salle Planète Oxygène
15, Allée André-Benoist
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 26 46 45



Horaires d'accueil :

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

FONCTIONNEMENT

L'Accueil loisirs ouvre ses portes de 7h30 à 9h30 pour l'arrivée des enfants. Ces derniers peuvent être récupérés entre 16h30 et 19h00 (pour les enfants inscrits toute la journée). Une option demi-journée matin avec repas est proposée le mercredi, en période scolaire uniquement. La sortie en demi-journée s'effectue entre 13h30 et 14h00.

NOUVEAUTÉ 2023 : dès septembre une option demi-journée après-midi sans repas sera proposée le mercredi, en période scolaire uniquement. L'arrivée en demi-journée s'effectuera entre 13h30 et 14h00.

L'Accueil loisirs accueille les jeunes Clayois âgés de 3 à 10 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'équipe d'animation propose des activités variées (sportives, culturelles, manuelles, ludiques...).

Dates d'inscription :

à partir du 1er juin 2023.

Pour les grandes vacances, les inscriptions s'effectuent de mi-mai à mi-juin.

L'inscription se fait via l'espace citoyen (voir page 12) mais également en présentiel auprès de l'Accueil loisirs.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Attestation de quotient familial ;
- Photocopie de l'attestation d'assurance extrascolaire ;
- Photocopie des pages vaccins 90 à 93.

ACCUEIL LOISIRS



TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS - Tarifs en fonction du Quotient Familial

ACCUEIL LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES

QUOTIENT FAMILIAL		ACCUEIL DE LOISIRS JOURNÉE	MATINÉE + REPAS	nouveauté APRÈS-MIDI SANS REPAS
DE 0 À 290	Q1	9,35 €	7,60 €	5,60 €
DE 290,01 À 580	Q2	10,05 €	8,00 €	6,00 €
DE 580,01 À 870	Q3	10,75 €	8,40 €	6,30 €
DE 870,01 À 1160	Q4	11,45 €	8,70 €	6,70 €
DE 1160,01 À 1450	Q5	12,15 €	9,00 €	7,00 €
DE 1450,01 À 1740	Q6	12,85 €	9,35 €	7,40 €
DE 1740,01 À 2030	Q7	13,35 €	9,60 €	7,70 €
DE 2030,01 À 2320	Q8	13,85 €	9,90 €	8,00 €
DE 2320,01 À 2610	Q9	14,35 €	10,20 €	8,30 €
DE 2610,01 À 2900	Q10	14,85 €	10,50 €	8,60 €
DE 2900,01 À 3190	Q11	15,35 €	10,80 €	8,90 €
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	15,85 €	11,10 €	9,20 €
HORS DÉLAIS		25,50 €	25,00 €	25,00 €
EXTÉRIEUR		28,50 €	17,00 €	15,00 €

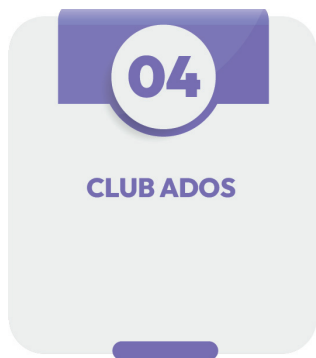
● ACCUEIL LOISIRS

2023 - 2024 | LES TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS PAI - Tarifs en fonction du Quotient Familial

ACCUEIL LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES PAI

QUOTIENT FAMILIAL		ACCUEIL DE LOISIRS JOURNÉE	MATINÉE + REPAS	NOUVEAUTÉ APRÈS-MIDI SANS REPAS
DE 0 À 290	Q1	6,35 €	4,60 €	5,60 €
DE 290,01 À 580	Q2	7,05 €	5,00 €	6,00 €
DE 580,01 À 870	Q3	7,75 €	5,40 €	6,30 €
DE 870,01 À 1160	Q4	8,45 €	5,70 €	6,70 €
DE 1160,01 À 1450	Q5	9,15 €	6,00 €	7,00 €
DE 1450,01 À 1740	Q6	9,85 €	6,35 €	7,40 €
DE 1740,01 À 2030	Q7	10,35 €	6,60 €	7,70 €
DE 2030,01 À 2320	Q8	10,85 €	6,90 €	8,00 €
DE 2320,01 À 2610	Q9	11,35 €	7,20 €	8,30 €
DE 2610,01 À 2900	Q10	11,85 €	7,50 €	8,60 €
DE 2900,01 À 3190	Q11	12,35 €	7,80 €	8,90 €
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	12,85 €	8,10 €	9,20 €
HORS DÉLAIS		37,00 €	22,00 €	20,00 €
EXTÉRIEUR		25,50 €	14,00 €	15,00 €



CLUB ADOS

Place Charles-de-Gaulle
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 26 05 10
jeunesse@claye-souilly.fr



Horaires d'accueil :

En période scolaire :

Lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 15h30 à 18h30
Mercredis et samedis : de 13h30 à 18h30

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : de 10h00 à 18h30

FONCTIONNEMENT

La ville de Claye-Souilly accueille depuis la rentrée 2022 une structure dédiée aux 11-17 ans (collégiens et lycéens) qui se situe au dessus du marché de la commune. Une équipe composée d'une responsable jeunesse et de 4 animateurs est constituée pour encadrer les jeunes sur les temps périscolaires mais aussi sur les vacances. La structure est entièrement faite et pensée pour le bien-être des jeunes clayois et est un lieu de rencontre, d'échange, de découverte et de partage. Il est primordial de proposer des activités et des projets en lien avec les besoins des jeunes et de leurs familles.

Une possibilité de restauration est proposée durant les vacances scolaires au tarif en vigueur de la restauration scolaire. Pour pouvoir profiter pleinement de cette structure, les jeunes devront être inscrits et les familles devront s'acquitter d'une adhésion annuelle (prix dégressif avec le quotient familial).

DOCUMENTS À FOURNIR

- Un bulletin d'inscription complété recto/verso et signé ;
- Une fiche sanitaire de liaison, indispensable pour les sorties et séjours, Cerfa n°85-0223 ;
- Un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de trois mois (pour les clayois) ;
- Le règlement d'adhésion (voir tarification en vigueur) ;
- Un règlement intérieur.

TARIFS ADHÉSION ANNUELLE AU CLUB ADOS

QUOTIENT FAMILIAL		FORFAIT	À PARTIR DE JANVIER
DE 0 À 290	Q1	30,00 €	20,00 €
DE 290,01 À 580	Q2	37,00 €	25,00 €
DE 580,01 À 870	Q3	44,00 €	30,00 €
DE 870,01 À 1160	Q4	51,00 €	35,00 €
DE 1160,01 À 1450	Q5	58,00 €	40,00 €
DE 1450,01 À 1740	Q6	65,00 €	45,00 €
DE 1740,01 À 2030	Q7	70,00 €	47,00 €
DE 2030,01 À 2320	Q8	75,00 €	50,00 €
DE 2320,01 À 2610	Q9	80,00 €	53,00 €
DE 2610,01 À 2900	Q10	85,00 €	56,00 €
DE 2900,01 À 3190	Q11	90,00 €	60,00 €
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	95,00 €	63,00 €
EXTÉRIEUR		110,00 €	75,00 €

FORFAIT PETITES VACANCES	FORFAIT ÉTÉ	TARIFS SORTIES	RESTAURATION VACANCES
10 € PAR PÉRIODE DE VACANCES	20 € PAR PÉRIODE DE VACANCES	50 % DU PRIX D'ENTRÉE PRIS EN CHARGE PAR LA FAMILLE	4,95 €
20,00 €	30,00 €	PRISE EN CHARGE COMPLÈTE PAR LA FAMILLE	7,50 €

● STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE

05

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE

Hôtel de Ville
Allée André-Benoist
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 26 46 45



La ville investit dans l'avenir de sa jeunesse avec l'ouverture d'une nouvelle Structure Information Jeunesse. Un lieu de ressources où les jeunes peuvent venir gratuitement, anonymement et sans rendez-vous.

FONCTIONNEMENT

Dans une continuité de politique éducative, la ville propose aux jeunes de 16 à 25 ans un service d'informations jeunesse qui a pour but de les informer, de les orienter et de faire de la prévention. Deux animateurs d'informations jeunesse sont disponibles pour recevoir les jeunes adultes avec ou sans rendez-vous dans les locaux de l'Hôtel de Ville.



OBJECTIFS :

- ✓ Un lieu d'écoute ;
- ✓ Une aide dans les démarches ;
- ✓ De l'information et de la documentation ;
- ✓ Des dispositifs communaux (bourse au permis, aide au BAFA, SNU, Job dating...) ;
- ✓ Une prévention aux risques ;
- ✓ Un forum de l'emploi.

Cette nouvelle structure a pour objectif une labélisation nationale afin d'intégrer un réseau riche et dynamique pour aider les jeunes.

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE

HORAIRES ET RENDEZ-VOUS

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	DE 9H À 12H	DE 13H30 À 17H30
MARDI	DE 9H À 12H	DE 13H30 À 17H30
MERCREDI	DE 9H À 12H	DE 13H30 À 17H30
JEUDI	FERMÉ	DE 13H30 À 17H30
VENDREDI	DE 9H À 12H	DE 13H30 À 17H



**UN PROJET ?
PAS DE PERMIS ?**

Ouvert aux 18 / 25 ans

**MA VILLE M'AIDE,
JE L'AIDE AUSSI !**

*Montant de l'aide : 600 €

imagine



Transports scolaires : l'Agglomération reconduit son soutien aux étudiants.

Pour la rentrée 2023, l'agglomération Roissy-Pays-De-France, reconduit son soutien aux étudiants, lycéens, collégiens et leur famille en prenant en charge une partie des frais liés aux transports scolaires

avec le Pass'agglomération Transports scolaires.

Afin de bénéficier de cette aide, les familles Clayoises devront déposer leur dossier de souscription Imagine R au Service Information Jeunesse de la Ville de Claye-Souilly. La présentation d'un justificatif de domicile est obligatoire, même en cas de renouvellement de la carte.

Plus d'informations à venir sur les modalités de souscription, les montants des subventions et les dossiers à remplir sur notre site internet.

PETITE ENFANCE

06

PETITE ENFANCE

La Petite Enfance est une compétence gérée par la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays-de-France, gestionnaire des structures publiques collectives de petite enfance : crèches, multi-accueils, micro-crèches, halte garderie,...

**Roissy
Pays de
France**
Communauté
d'Agglomération

1

CRÈCHE
FAMILIALE

4

MULTI
ACCUEILS

5

RELAIS
PETITE
ENFANCE

2

HALTES
JEUX

5

MICROS
CRÈCHES

COMMENT POSTULER POUR UNE PLACE EN CRÈCHE SUR LE TERRITOIRE DE ROISSY-PAYS-DE-FRANCE ?

Pour toute demande d'inscription pour la rentrée de septembre 2023, les parents ont la possibilité de télécharger le dossier d'inscription sur le site de la communauté d'agglomération ou via le QR code :

<https://www.roissypaysdefrance.fr/vivre/petite-enfance/quel-mode-daccueil-pour-mon-enfant>



La ville de Claye-Souilly est partenaire des Relais Petite Enfance de Villeparisis et de Mitry-Mory afin de proposer aux familles des informations sur les différents modes de garde.

PETITE ENFANCE ●

Les dossiers sont aussi disponibles à l'Accueil loisirs de Claye-Souilly.

Horaires d'accueil :

Lundi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h30

Mardi : 9h à 12h - 13h30 à 17h30

Jedi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h30

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h00



- 📍 Salle Planète Oxygène
15, allée André-Benoist
77410 Claye-Souilly
- ☎ 01 60 26 46 45

CLAYE-SOUILLY : DÉBUT DE CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE INTERCOMMUNALE.

FUTURE CRÈCHE

La future crèche de Claye-Souilly est en cours de construction allée André-Benoist. Elle pourra accueillir 40 berceaux.



HALTE-GARDERIE « ARC-EN-CIEL »

Cette structure intercommunale, qui se nomme aussi halte-jeux n'est pas une crèche. Elle accueille les enfants de 1 an à 4 ans, par groupes de 12, une demi-journée par semaine, et permet aux enfants d'apprendre à vivre en collectivité en douceur.

Les activités d'éveil proposées aux enfants en fonction de leur âge et de leurs besoins favorisent leur développement psychomoteur et leur autonomie.

Pour s'inscrire à la halte-jeux, les parents doivent directement contacter la directrice.

Horaires d'accueil : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15.



📍 École Grand Champ,
Chemin du Tour du Parc,
77410 Claye-Souilly
☎ 01 60 26 13 68

COMMENT TROUVEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE SUR LA COMMUNE ?

Pour favoriser l'interaction dès le plus jeune âge, la Ville a accompagné la structuration d'une association des assistantes maternelles « La ronde des P'tits Petons ». La ville met à disposition des assistantes maternelles à la salle Planète Oxygène une fois par semaine pour des ateliers de motricité.....

Retrouvez la liste des assistantes maternelles en scanant ce QR Code.



Vous êtes assistante maternelle et souhaitez rentrer en contact avec l'association «La ronde des p'tits petons» ?

N'hésitez pas à les contacter directement sur leur page page ou groupe Facebook.

L'ÉDUCATION AU COEUR DE LA VILLE : UN REGARD SUR LES INITIATIVES MUNICIPALES

07

FOCUS

Du plus jeune âge jusqu'au premier emploi, la ville de Claye-Souilly répond aux attentes quotidiennes des familles dans les écoles, pour les ados et les jeunes adultes.

DANS LES ÉCOLES...

Afin d'améliorer la scolarité de tous les Clayois et répondre aux nouveaux enjeux démographiques des investissements sans précédents ont été réalisés dans nos bâtiments.



ÉCOLE DU BOIS DES GRANGES

À la rentrée 2024, une nouvelle école ouvrira à Claye-Souilly, dans le quartier du Bois des Granges, afin d'accueillir l'ensemble des enfants de ce nouveau quartier.

Coût : 6 700 000 €



ÉCOLE MARYSE-BASTIÉ

L'école devrait faire peau neuve à l'été 2023 avec l'étanchéité de la toiture, l'isolation thermique par l'extérieur et le remplacement des huisseries extérieures. Un préau sera construit dans la cour.

Coût : 1 300 000 €

● FOCUS



ÉCOLE MAUPERTUIS

L'ensemble des huisseries du groupe scolaire ont été remplacées pour une meilleure isolation thermique du bâtiment.

Coût : 400 000 €



ÉCOLE EUGÈNE-VARLIN

Après la réfection de toiture du préau en 2020 et le passage de l'école en LED en 2022, l'ensemble des intérieurs de l'école sera rénové en 2023, et le restaurant scolaire passera en self afin de pouvoir accueillir tous les demi-pensionnaires.

Coût : 140 000 €



ÉCOLE GRAND-CHAMP

Réfection complète de la cuisine de l'école en 2021 et des sanitaires en 2023.

Coût : 15 000 €



ÉCOLE BOIS-FLEURI

Création de 14 places de stationnement supplémentaires aux abords de l'école.

Coût : 54 000 €



COURS D'ÉCOLES MATERNELLES

L'ensemble des écoles maternelles ont vu leurs cours de récréation rénovés avec l'installation de nouveaux jeux en 2021.

Coût : 94 000 €

... AU DELÀ DES INVESTISSEMENTS, DEPUIS 2020, NOUS MENONS DES ACTIONS AU QUOTIDIEN :



UN NOUVEL ESPACE FAMILLE AFIN DE FACILITER VOS DÉMARCHES D'INSCRIPTION EN LIGNE

À la rentrée 2021, un nouvel espace citoyen en ligne a été lancé. L'objectif ? Faciliter vos démarches en ligne en vue de dématérialiser totalement les demandes à terme.

Coût : 15 000 €

SIMPLIFIER LA VIE DES PARENTS DANS L'ORGANISATION DU PÉRISCOLAIRE :

Les changements :

- La limite d'inscription a été ramenée à 48 heures contre 8 jours auparavant.
- Depuis 2021, le choix est désormais possible entre accueil périscolaire et étude dirigée.
- L'accueil périscolaire a été étendu jusqu'à 19h00 pour s'adapter aux contraintes professionnelles.
- Progressivement, les créneaux horaires pour déposer et récupérer les enfants au périscolaire ont été supprimés pour privilégier une ouverture en continu.
- Depuis 2022, il n'est plus demandé aux parents de justifier d'une activité professionnelle pour une inscription en cantine.



LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE : UNE DE NOS PRIORITÉS

La Municipalité a tenu à organiser des interventions contre le harcèlement scolaire en 2020 puis en 2023.

Coût : 11 000 €

● FOCUS



SENSIBILISER À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans la continuité des actions de Prévention Routière et parce que les bons réflexes s'acquièrent dès le plus jeune âge, les Policiers municipaux et les ASVP forment chaque année l'ensemble des élèves des écoles élémentaires au déplacement en ville.

L'occasion pour les enfants d'acquérir progressivement les règles essentielles de sécurité et du code de la route.



ACCOMPAGNER LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

Dans un souci de collaboration avec les équipes pédagogiques, la municipalité a accompagné plusieurs projets pédagogiques dans les écoles : création de fresques, partenariat avec le groupe ZUT pour la création de chansons et la production de spectacle, projet « De la graine à l'Assiette » sur l'alimentation durable, projets Cinéma,....

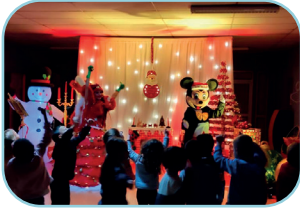
Coût : 8 000 € / an



LES CLASSES DE DÉCOUVERTE ET CLASSES SANS CARTABLE

Tous les ans, la municipalité participe à l'organisation des classes de découverte pour les écoles de CM2, par une participation financière à 50%, ainsi qu'aux classes sans cartable si les équipes pédagogiques souhaitent rester sur place.

Coût : près de 70 000 € / an



NOËL DANS LES ÉCOLES

Chaque année, un spectacle est offert aux enfants des écoles au moment des fêtes de Noël.

Coût : 14 000 € / an



LES CAHIERS DE VACANCES

La ville offre avant les grandes vacances d'été, un cahier de vacances à chaque élève de maternelle et d'élémentaire.

Coût : 7 400 € / an



LES SORTIES SCOLAIRES

Pour chaque sortie dans le cadre scolaire, le transport est pris en charge à 100% par la municipalité.

Coût : 55 000 € / an



LE SPORT À L'ÉCOLE

Recrutement d'un éducateur sportif qui intervient auprès des CM2 des écoles de la commune.

Organisation d'Olympiades inter-écoles pour les GS et CM2

POUR LES ADOS ET LES JEUNES ADULTES

La Commune de Claye-Souilly se dote de nouvelles structures : le Club Ados et la Structure Information Jeunesse. Des initiatives qui répondent à un besoin exprimé par les jeunes eux-mêmes. Leur donner la parole, les écouter, garantir leur réussite, leur faciliter l'accès aux loisirs, les accompagner dans leurs projets personnels et professionnels, sont autant de priorités pour la Municipalité.



GRAND SUCCÈS POUR LE CLUB ADOS DEPUIS SON OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2022

Le Club Ados est une structure accueillant les jeunes de 11 à 17 ans, pour leur proposer des activités, des sorties et des séjours, tout en leur mettant à disposition un lieu pour se réunir quotidiennement. Après 10 mois de fonctionnement, il compte déjà 130 adhérents !

Coût : 105 000 €.



LA VILLE INVESTIT DANS L'AVENIR DE SA JEUNESSE AVEC L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE, EN MARS 2023

La Structure Information Jeunesse s'est installée au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Cette structure en cours de création vise à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches mais aussi à développer des projets (Bourse au Permis, Job dating, Bourse au BAFA...)

Coût : 123 000 € (réhabilitation, fonctionnement, etc.)



LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Annuellement, les jeunes clayois désireux de passer le permis de conduire peuvent déposer un dossier de bourse au permis permettant un financement partiel par la ville, en contrepartie de 35 heures de mission citoyenne pour la Municipalité.

Coût : 7 800 €



LA BOURSE AU BAFA

Se faire financer son BAFA à 100% est désormais possible. Après un dépôt de dossier et un entretien préalable, les lauréats peuvent suivre une formation financée par la Ville. En contrepartie, ils exerceront leur stage pratique de 14 jours dans les accueils de loisirs de la commune gratuitement.

Coût : 7 500 €



LE JOB DATING

Au cours de ces sessions de job dating, les entreprises du secteur viennent faire passer des entretiens en vue de jobs d'été, de CDD ou de CDI.

Coût : 0 €

